

Réf: Dossier N° 011830

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALIM ATAR SARL »

Siège social Abidjan, Bingerville, VILLAGE ADJAME-
BINGERVILLE,lot 634,ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALIM ATAR SARL »

Objet : FABRICATION ET VENTE DE BRIQUES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, VILLAGE ADJAME-
BINGERVILLE,lot 634,ilot 70

Dirigeant(s) : M ATAR ZIDAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02649 du 27/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16274/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

